



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



CHAMBRE
DES MÉTIERS
LUXEMBOURG



LUXEMBOURG
CONFEDERATION
BUSINESS • COMMERCE • TRANSPORT



CLUSTER
FOR
LOGISTICS
LUXEMBOURG
ADDING VALUE IS THE KEY



LUXINNOVATION
#MakingInnovationHappen

HOUSE OF
SUSTAINABILITY
powered by the Luxembourg Chamber of Commerce



Fédération
des
artisans



GROUPEMENT
TRANSPORT
LUXEMBOURG

Aides financières pour véhicules à zéro émission et infrastructures de charge



Mardi, 10 mars 2026

9:00-11:00

Chambre de Commerce

Accueil & Mot d'ouverture

01

Introduction

9:00 - Daniel Kohl,
Director of Cluster for Logistics

02

Discours ministériel

9:05 - Lex Delles,
Ministre de l'Économie, des PME, de
l'Énergie et du Tourisme

03

De l'innovation à l'action pour une mobilité décarbonée

9:20 – Anthony Auert ,
Business Relationship Manager
Luxinnovation

Welcome & Opening Remarks

01

Introduction

9:00 - Daniel Kohl,
Director of Cluster for Logistics (C4L),



Ministerial Address

02

Discours Ministériel

Lex Delles,
Ministre de l'Économie, des PME,
de l'Énergie et du Tourisme



De l'innovation à l'action pour une mobilité décarbonée

03

**De l'innovation à l'action
pour une mobilité décarbonée**

9:20 – Anthony Auert
Business Relationship Manager
Luxinnovation





LUXINNOVATION

De l'innovation à l'action pour une mobilité décarbonée

Event: Financial support for zero emission vehicles and charging infrastructures
10th of March 2026

OUR MISSIONS

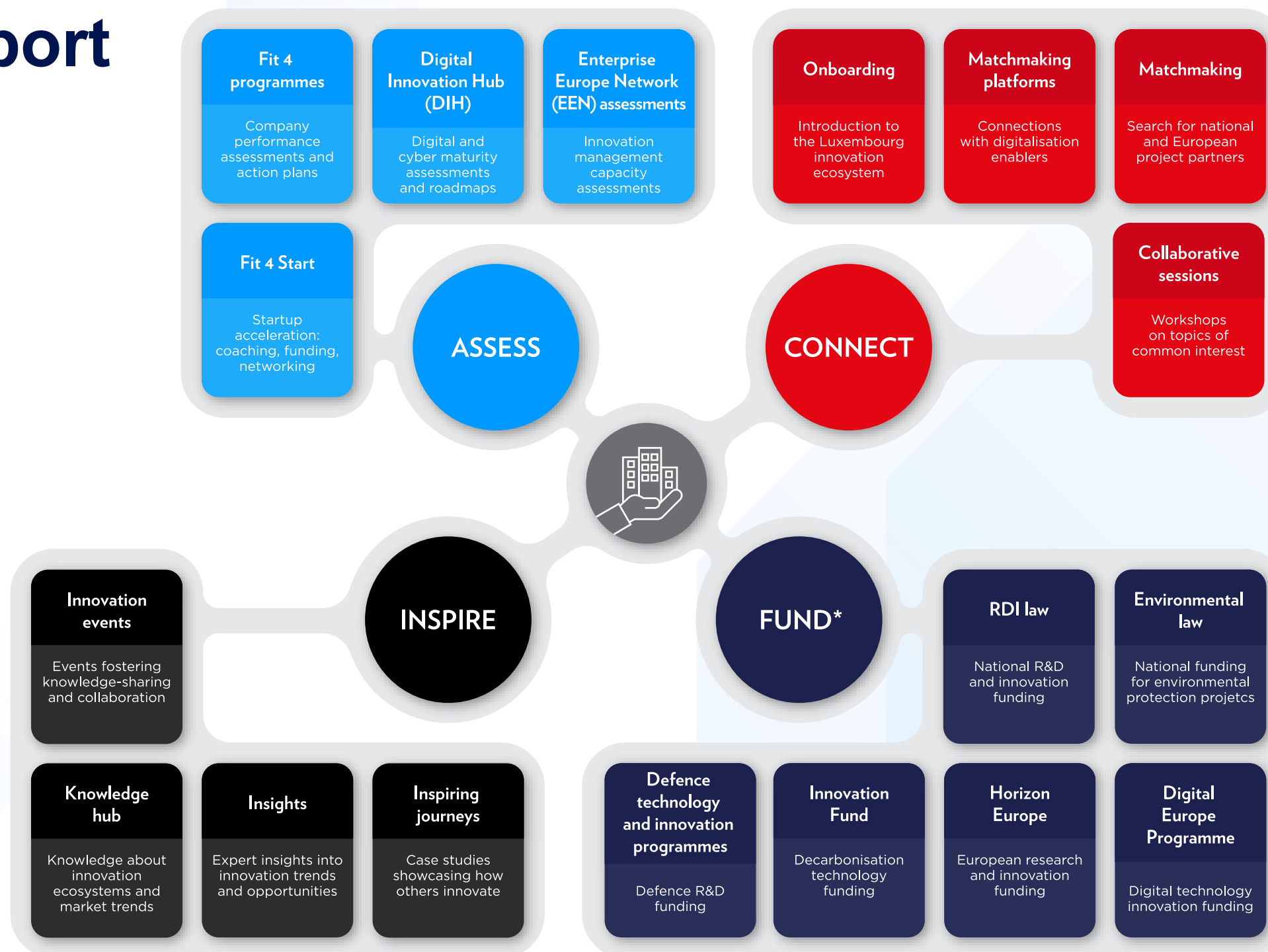
- Empower companies to innovate today to be ready for the challenges of tomorrow.

- Identify innovation opportunities and foster collaborative innovation projects that stimulate the development of a sustainable, competitive and digital economy.



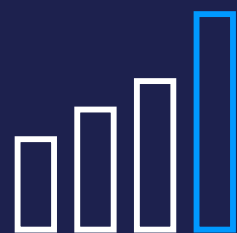
We support Luxembourg companies and startups in their innovation process in order to remain competitive and create sustainable value.

Our support



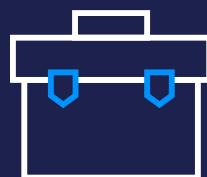
Key figures

In 2024



891

companies
supported
by Luxinnovation



67

SME
participated
in the Fit 4
programmes



48

startups created
with Luxinnovation
support



321

companies supported
in their funding
applications



47.4m

of funding obtained
via Horizon Europe



56

soft landings
organised
for international
companies

Example of projects supported by Luxinnovation

Innovation – Automated mobility

- In public operation since 09-2025 in Esch-Belval
- Operated by CFL, national public transport operator
- Key benefits
 - Cut CO₂ emissions by replacing individual car trips with shared mobility
 - Cut vehicle-km through optimised, energy-efficient operations
 - Facilitate access to multi-modal hubs & 0 emissions public transports
- Luxinnovation support
 - Connections with relevant players to setup collaborative project
 - Soft landing & incorporation of Ohmio
 - Support in obtaining R&D & FNR fundings



Credit: Chronicle.lu



Credit: CFL



Example of projects supported by Luxinnovation

Innovation – Hydrogen zero emissions mobility

- Development of H₂ Internal Combustion Engine (H2ICE) technologies
- Near-zero CO₂ emissions at the tailpipe + H₂O
- First hydrogen vehicle ADR homologated from Luxembourg
- Multisectoral decarbonization applications
 - Power generators (Gensets)
 - Heavy duty vehicles used by the construction sector
 - Military vehicles (Defence)
- Luxinnovation support
 - Connections with relevant players to run a Proof Of Concept (POC)
 - Support in obtaining fundings & homologation



Hydrogen-Fueled Vehicle



Dual Fuel truck

Example of projects supported by Luxinnovation

New business opportunity – Circular economy

Automated Battery Disassembly

- Use of robotic systems and AI to dismantle end-of-life battery packs
- Highly automated process ensuring up to 98% battery cells recovery

Upcycling

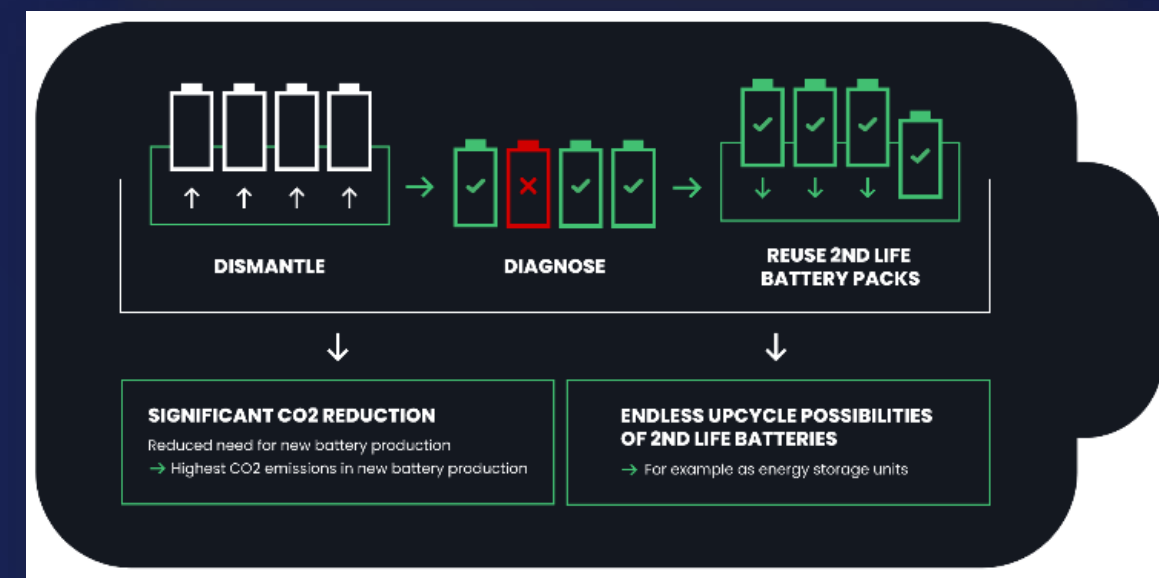
- Diagnosis & sorting of individual cells and reuse those still functional
- Extension of cells life → reducing CO₂ emissions
- Disassembly-as-a-Service / Machine-as-a-Service

Data-Driven Approach

- Building battery recycling data repository enabling processes optimization and predictive analytics for battery health

Luxinnovation support

- Participation to Fit4Start & Fit4Scale program
- Support in obtaining national & EU fundings
- Fit4 Sustainability



Luxinnovation in a nutshell

1

Provide knowledge about our customers and the ecosystem

2

Render companies ready for the future by supporting and attracting innovative companies and startups

3

Facilitate and manage systemic innovation projects

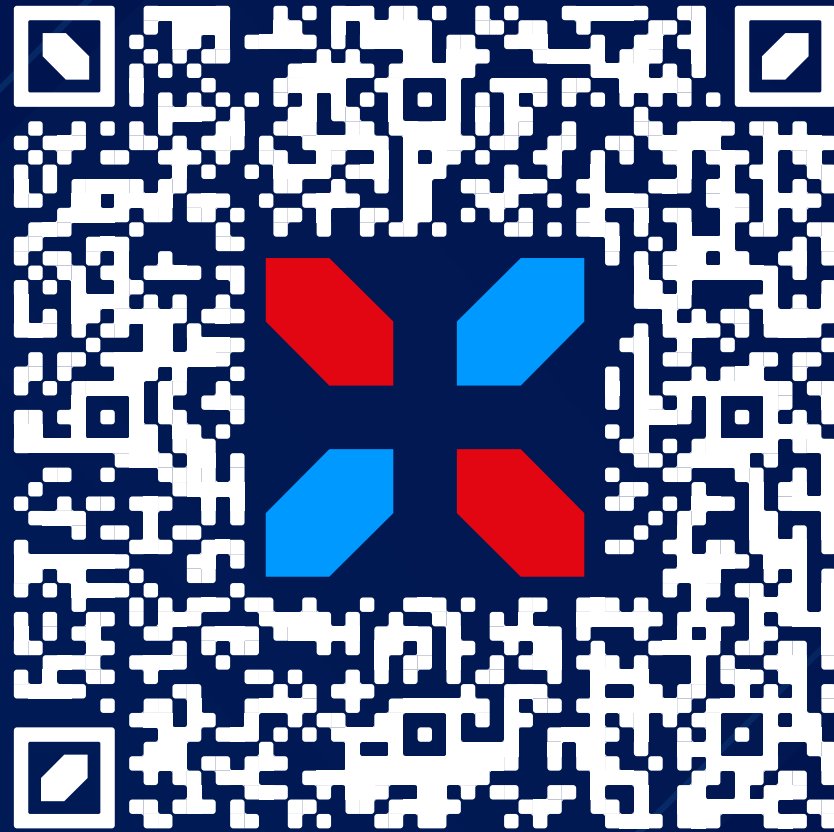
4

Be a driving force for proposals in the field of innovation

5

Promote innovation and Luxembourg's innovation economy

Contact us to make innovation happen!



LUXINNOVATION
#MakingInnovationHappen



Anthony Auert

Manager Mobility - Business Relationship Management

anthony.auert@luxinnovation.lu



www.luxinnovation.lu

Séance d'information

04

**Nouvelles aides pour véhicules
utilitaires lourds à émission nulle**

**9:30 – Gilles Caspar,
DG Énergie – Direction des
marchés de l'énergie**

05

**Procédure d'application pour
les aides pour véhicules
utilitaires lourds à émission nulle**

**9:45 - Randy Quintus,
DG Aides d'État et financement aux
entreprises**

06

**Mise en place
d'infrastructures de charge
pour véhicules utilitaires lourds**

**10:00 - Xavier Hansen,
DG Énergie – Direction des marchés de
l'énergie**

Séances d'information

04

**Nouvelles aides pour véhicules
utilitaires lourds à émission nulle**

**9:30 - Gilles Caspar,
DG Énergie – Direction des marchés de
l'énergie**



Séances d'information

04

**Procédure d'application pour
les aides pour véhicules
utilitaires lourds à émission nulle**

**9:45 - Randy Quintus,
DG Aides d'État et financement
aux entreprises**



Séances d'information

06

**Mise en place
d'infrastructures de charge
pour véhicules utilitaires lourds**

**10:00 - Xavier Hansen,
DG Énergie – Direction des
marchés de l'énergie**





Aides financières pour véhicules à émission nulle

10 mars 2025



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Gilles Caspar

Direction générale Énergie

Service marché de l'Énergie

E-mail : gilles.caspar@eco.etat.lu

Total Cost of Ownership (TCO)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Figure 5. TCO percentage difference relative to diesel trucks.

ICCT, TCO comparison of truck decarbonization pathways in Europe, 2023

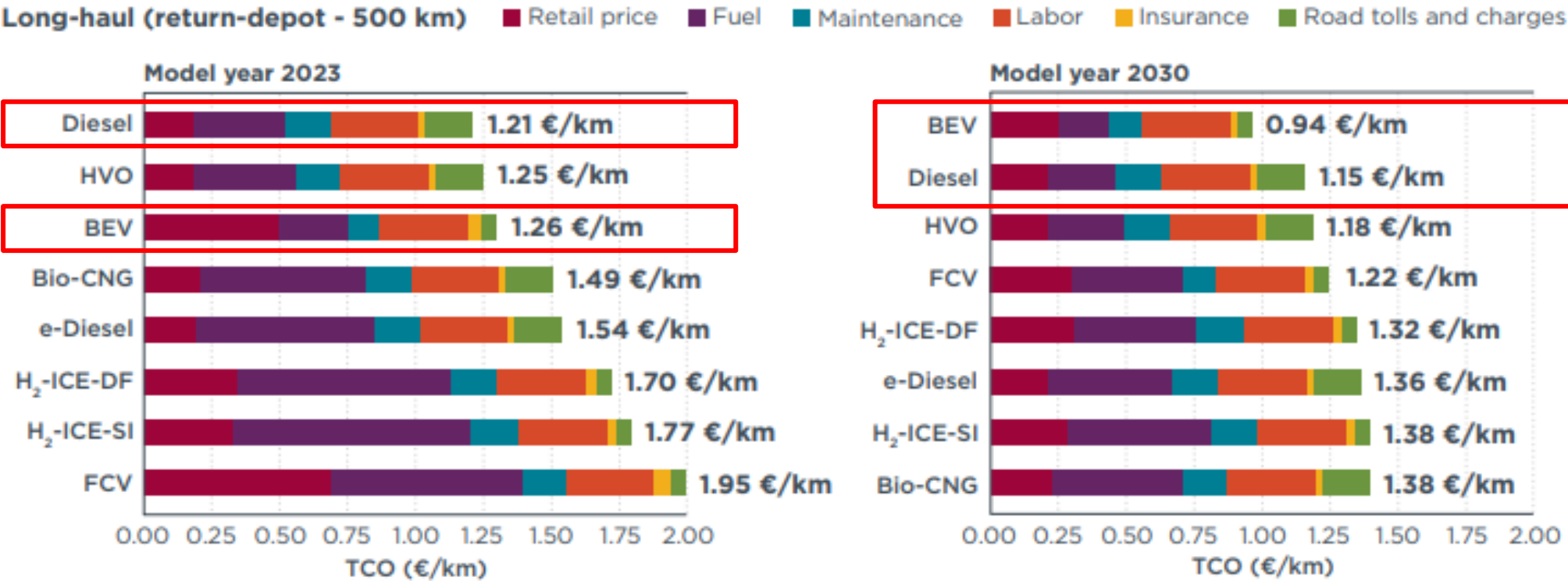
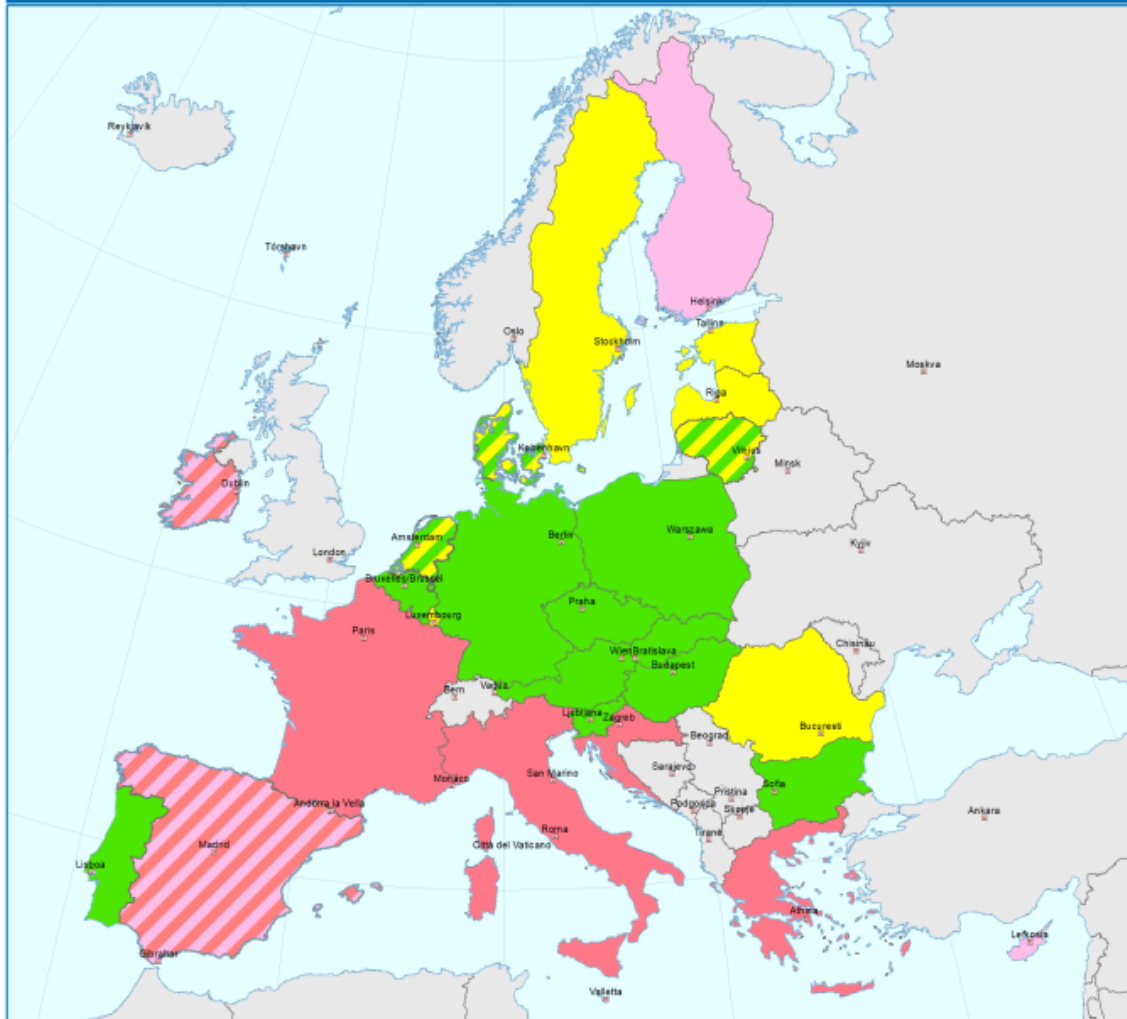


Figure 6. TCO breakdown for long-haul truck return-depot 500 km case for different powertrain technologies for model years 2023, 2030, 2035, and 2040.



CHARGING OF HEAVY GOODS VEHICLES IN THE EU

Directive 1999/62/EC as amended by Directive 2006/38/EC and Directive 2011/76/EU



➤ Fin progressive des vignettes temporelles

- Interdiction des systèmes basés sur le temps (vignettes) au-delà de 2030 (2032 pour les systèmes transnationaux)
- Eurovignette: Luxembourg, Suède, (Pays-Bas)
- Étude en cours au Luxembourg pour système basé sur la distance

➤ Incitation pour les véhicules à émission nulle

- Possibilité d'**exemptions** pour camions à émissions nulles
- Suisse: Redevance forfaitaire sur le trafic des poids lourds (RPLF) -> exemption en place

Legend

- Yellow box: Vignette (time-based charge)
- Green box with diagonal lines: Electronic network-wide toll (distance-based charge) under preparation
- Green box: Electronic network-wide toll (distance-based charge)
- Red box: Toll with physical barriers (distance-based charge)
- Red box with diagonal lines: Tolls with physical barriers on parts of the network
- Pink box: Neither vignettes nor tolls



Road transport

Recharging stations:

→ at least every 60 km on main roads (core TEN-T network)

 by the end of 2025

 by the end of 2030

 → every year, the total power output provided through recharging stations grows with the number of registered cars

 → at least two recharging points in each safe and secure parking area (end of 2027) and four by the end of 2030

→ recharging stations also in urban nodes

Derogations for roads with low traffic

Hydrogen refuelling stations:

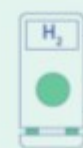
→ at least every 200 km on main roads (end of 2030)

→ at least one refuelling station in every urban node

→ every refuelling station will have a designed capacity to provide 1 tonne of hydrogen per day, at 700 bar



60 km



200 km



- La loi du 8 décembre 2025 ayant pour objet le renouvellement du régime d'aides à la protection de l'environnement et du climat introduit de nouveaux régimes d'aides pour le financement de véhicules utilitaires légers et lourds à émission nulle.
<https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2025/12/08/a645/jo>
- Les coûts admissibles peuvent couvrir jusqu'à 100 % de la différence de coût entre un véhicule à émission nulle et un véhicule équivalent à moteur thermique.
- Deux nouveaux régimes d'aides pour véhicules utilitaires légers et lourds à émission nulle ont été mis en place :
 - **Axe 1: Aide via appels à projets**
 - **Axe 2: Aide sur simple demande (réservée aux PME)**





Types de véhicules éligibles pour les nouveaux régimes d'aides:

Catégorie N: véhicules conçus et construits pour le **transport de choses**

- **Véhicule N1:** masse maximale ne dépasse pas 3,5 tonnes -> p.ex. camionnettes
- **Véhicule N2:** masse maximale entre 3,5 et 12 tonnes -> p.ex. grandes camionnettes, camions,...
- **Véhicule N3:** masse maximale dépasse 12 tonnes -> p.ex. camions, tracteurs routiers,...

APPEL EN COURS

Seulement pour transformation (retrofit) en véhicules 100% électriques

Catégorie M: véhicules conçus et construits pour le transport de personnes

- **Véhicule M2:** plus de huit places assises (autre que le siège du conducteur) et la masse maximale ne dépasse pas 5 tonnes -> p.ex. minibus, ...
- **Véhicule M3:** plus de huit places assises (autre que le siège du conducteur) et la masse maximale dépasse 5 tonnes -> p.ex. autobus, autocars, ...



Les masses maximales autorisées des véhicules à émission nulle ou des ensembles de véhicules couplés à émission nulle **peuvent être augmentées de la masse supplémentaire nécessaire en raison du système de stockage d'énergie** sans pour autant excéder les seuils définis à l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 (Code de la Route).

« Pour les véhicules utilitaires lourds à émission nulle, la masse maximale autorisée prévue au paragraphe 3 peut être augmentée de la masse supplémentaire nécessaire en raison du système de stockage d'énergie sans pour autant excéder les valeurs suivantes :

1°	sur un véhicule automoteur autre qu'un autocar ou autobus,		
	- à deux essieux.	20 tonnes ;	APPEL EN COURS
	- à trois essieux	28 tonnes ;	
2°	sur un autobus ou autocar		
	- à trois essieux	28 tonnes ;	
	- à articulation à trois essieux	30 tonnes ;	
3°	sur un ensemble de véhicules couplés	46 tonnes.»	APPEL EN COURS



Motorisations éligibles pour les nouveaux régimes d'aides

Catégorie N1 (camionnette)

- 100% électrique -> *BEV – battery electric vehicle*
- Pile à combustible à l'hydrogène -> *FCEV – fuel cell electric vehicle*

Catégories N2-3 (camions, tracteurs routiers,...)

- 100% électrique -> *BEV*
- Pile à combustible à l'hydrogène -> *FCEV*
- Moteur à combustion interne avec émissions CO₂ <1 g/kWh -> *H₂ICE*
- Transformation en émission nulle -> *retrofit BEV, FCEV, H₂ICE*

APPEL EN COURS

Catégories M2-3 (autobus, autocars,...)

- Conversion en 100% électrique -> *retrofit BEV*



Achat

- différence de prix entre véhicule à émission nulle et un véhicule à moteur thermique équivalent

Location/Leasing

- différence entre la valeur actuelle nette liée à la location du véhicule à émission nulle et celle d'un véhicule à moteur thermique équivalent
- Leasing autorisé, mais seuls les coûts liés à la location sont pris en compte
- Les coûts d'exploitation (énergie, assurance, maintenance) ne sont pas éligibles

Transformation (*retrofit*)

- Coûts d'investissement liés à la conversion vers zéro émission

APPEL EN COURS



Les coûts admissibles sont plafonnés à un montant qui est fixé par le règlement grand-ducal du 8 décembre 2025 définissant les montants plafonds applicables lors de la détermination des coûts admissibles à l'aide prévue à l'article 6 de la loi du 8 décembre 2025

Catégorie de véhicule routier	Masse maximale autorisée (tonnes)	Montants plafonds en cas d'achat ou de location		Montants plafond en cas de transformation		
		Électrique pur	Pile à combustible à l'hydrogène	Électrique pur	Pile à combustible à l'hydrogène	Moteur à combustion à l'hydrogène
N1		25 000 euros	90 000 euros	-	-	-
N2	3,5 < x ≤ 7,5	100 000 euros	200 000 euros	90 000 euros	190 000 euros	50 000 euros
	7,5 < x ≤ 12	200 000 euros	300 000 euros	190 000 euros	290 000 euros	100 000 euros
N3	≤ 20	350 000 euros	450 000 euros	330 000 euros	430 000 euros	150 000 euros
	20 < x ≤ 28	400 000 euros	500 000 euros	380 000 euros	480 000 euros	150 000 euros
	> 28	450 000 euros	550 000 euros	420 000 euros	520 000 euros	200 000 euros
M2		-	-	90 000 euros	-	-
M3		-	-	150 000 euros	-	-

APPEL EN COURS

Ces montants plafonds s'entendent par véhicule routier.

Axe 1: Appels à projets



- Premier appel à projets pour véhicules à émission nulle
- Ouvert du **16 février 2026** au **30 avril 2026**
- Uniquement véhicules des catégories N2 et N3
- Guichet.lu : Conditions, formulaires et cahier des charges

Motorisations	100% électrique BEV	Pile à combustible FCEV	Moteur à combustion H ₂ ICE
Nouveaux véhicules: catégories éligibles	N2-3	N2-3	N2-3
Retrofit: catégories éligibles	N2-3	N2-3	N2-3
Budget total disponible	• Lot 1 catégorie N2: 5 millions € • Lot 2 catégorie N3: 5 millions €		
Seuils minimaux d'aides par projet	• €50,000 pour PME et €100,000 pour grandes entreprises		
Intensité de l'aide	• 100% des coûts admissibles		



Procédure d'application

pour les aides pour véhicules utilitaires
lourds à émission nulle



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Randy Quintus

Cellule Transition Écologique

Direction générale Aides d'État et financement aux entreprises

E-mail : randy.quintus@eco.etat.lu

Poids-lourds à zéro à émission nulle



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Catégorie : N2 et N3

Activité : Transport de choses

Objectif : Cette aide vise à soutenir l'acquisition de véhicules utilitaires lourds à émission nulle.

COÛTS ELIGIBLES :

- Les **coûts d'acquisition** de véhicules utilitaires lourds (catégories **N2** et **N3**) de type **électrique** ou **hydrogène** à émission nulle;
- Les coûts liés à la **reconversion** de véhicules utilitaires lourds à moteur à combustible fossile vers des véhicules à **zéro émission**;
- Les coûts liés à la **location** de véhicules utilitaires lourds (catégories **N2** et **N3**) de type électrique ou hydrogène à émission nulle.

COÛTS ADMISSIBLES :

- **Surcoût d'acquisition** du véhicule à zéro émission (par déduction de la valeur d'un poids lourd thermique équivalent = contrefactuelle);
- **Coût de retrofit** du moteur à combustible fossile en moteur à émission nulle électrique ou hydrogène;
- **Coûts supplémentaires liés à la location** du véhicule à émission nulle.

CONDITIONS :

Les véhicules doivent :

- Appartenir aux catégories N2 ou N3;
- Être utilisés pour transporter de choses;
- Être immatriculés au Luxembourg;
- Être neufs sauf reconversion;
- Être exploités dans l'entreprise pour un minimum de 5 ans;

Seuil minimal d'aide par projet:

- 50.000€ - pour PME
- 100.000€ - pour grandes entreprises

INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE :

GRANDE ENTREPRISE :

100%

Des coûts admissibles

MOYENNE ENTREPRISE :

100%

Des coûts admissibles

PETITE ENTREPRISE :

100%

Des coûts admissibles

- Chaque entreprise peut soumettre **plusieurs demandes d'aide par appel à projets.**

Concernant l'appel à projets en cours!



Exemple :

Exemple indicatif d'acquisition de 3 véhicules utilitaires lourds 100 % électriques de 16 tonnes (catégorie N3) par une entreprise de taille moyenne [Groupe avec : effectif < 250, chiffre d'affaires annuel < 50 millions d'euros et total du bilan annuel < 43 millions d'euros]

Prix catalogue hors taxe d'un véhicule diesel : 55 000 EUR

Prix catalogue hors taxe d'un véhicule entièrement électrique : 290 000 EUR



Exemple :

Exemple indicatif d'acquisition de 3 véhicules utilitaires lourds 100 % électriques de 16 tonnes (catégorie N3) par une entreprise de taille moyenne [Groupe avec : effectif < 250, chiffre d'affaires annuel < 50 millions d'euros et total du bilan annuel < 43 millions d'euros]



Coût supplémentaire d'un véhicule entièrement électrique par rapport à son équivalent diesel : 235 000 EUR

Intensité maximale applicable de l'aide (pour cet appel à projets) : 100 %

Subvention maximale par véhicule : 235 000 EUR

Subvention pour 3 véhicules : 705 000 EUR



Afin de rester compétitive, l'entreprise peut solliciter une aide publique inférieure à 705 000 EUR

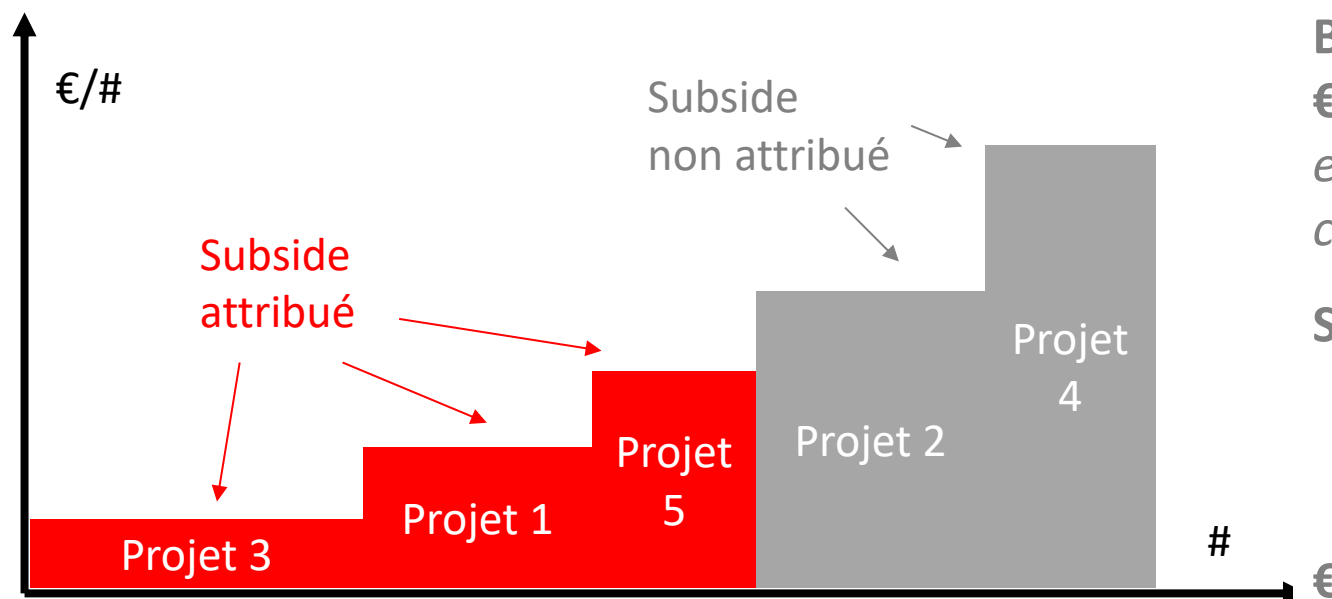
Illustration de la sélection de projets



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Projet Nr.	Nombre de véhicules: [#]	Subside demandé: valeur absolue [€]	Subside demandé: intensité pondérée [€/#]
1	15	900 000	= 900 000 / 15 = 60 000
2	10	1 000 000	= 1 000 000 / 10 = 100 000
3	3	120 000	= 120 000 / 3 = 40 000
4	5	600 000	= 600 000 / 5 = 120 000
5	8	400 000	= 400 000 / 8 = 50 000

**exemple présenté
uniquement à titre
d'illustration !**



Budget de l'appel d'offre: 2 000 000

€ NB: Le budget maximal de l'appel à projets est publié auparavant et ne peut dans aucun cas dépasser

Subsides attribués (Projets 3, 1, 5):

120 000
+ 900 000
+ 400 000
= 1 420 000

NB: au max. 90% des
projets soumis sont
retenus

Procédure d'application



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Guichet.lu | [Citoyens](#) [Entreprises](#) [Langage facile](#) [Se connecter](#) [FR](#) [DE](#) [EN](#)

Démarches par thématique ▾ Actualités Rechercher sur le site Aide Contact

Accueil > Aides financières > Environnement

Environnement

[← Aides financières](#)

[Emploi, Recrutement & Formation](#)

[Recherche, Développement & Innovation](#)

[PME](#)

[SME Packages](#)

[Environnement](#)

[SEQE](#)

[Régional](#)

[Programmes Fit 4](#)

[Secteurs d'activités](#)

[Énergie](#)

[Infrastructures de charge pour véhicules électriques](#)

[Primo-cr ation d'entreprise](#)

[Pr financement photovolta que](#)

[Aide   l'investissement en faveur de la protection de l'environnement](#)

[Appel   projets - Photovolta que](#)

[Appel   projets -  lectrification](#)

[Paiement des aides](#)

[Aide pour l'am lioration de l'environnement naturel](#)

[Prime pour la fourniture de services  cosyst miques des zones humides et des herbages sensibles riches en esp ces \("Klimabonus Mouer a Wiss"\)](#)

[Aide   l'acquisition de v hicules    mission nulle et   la transformation en v hicules    mission nulle suivant un appel   projets](#)



Aide à l'acquisition de véhicules à émission nulle et à la transformation en véhicules à émission nulle suivant un appel à projets

Dernière modification le 16.02.2026

Résumé :

Sous certaines conditions, votre entreprise peut bénéficier d'une aide à l'acquisition ou à la transformation de/en véhicules à émission nulle suite à une procédure de mise en concurrence.



Personnes concernées : les entreprises établies au Luxembourg qui réalisent des projets en faveur de l'achat, de la location ou de la conversion de véhicules utilitaires légers ou lourds pour atteindre zéro émission.



Délais : vous devez transmettre votre demande d'aide avant la signature du contrat d'achat, de location ou de leasing du véhicule à émission nulle.



Dans le formulaire de demande, veuillez sélectionner le type d'aide "ENV-AVR" sous la rubrique "Choix de l'aide".

Accès
MyGuichet



Demande d'aide à l'investissement en faveur de la protection de l'environnement et du climat



Accéder aux services en ligne et formulaires



La loi du 8 décembre 2025 relative au renouvellement du régime d'aides à la protection de l'environnement et du climat prévoit que les entreprises porteuses de projets d'**acquisition de véhicules à émission nulle** et de **transformation en véhicules à émission nulle** peuvent bénéficier d'une aide à la suite d'une procédure de mise en concurrence.



Demande d'aide à l'investissement en faveur de la protection de l'environnement et du climat - ENV-AVR

Steps filling

Protection des données à caractère personnel

Information



Déclarant



Entreprise



Taille de l'entreprise Ministère de l'Economie -
Luxembourg



Choix de l'aide



Projet



Spécificités du projet



Coût ENV-AVR



Forme de l'aide souhaitée



Aide de minimis reçue par l'entreprise



Déclaration sur l'honneur



Choix de l'aide

Veuillez sélectionner le type d'aide demandé *

- ☐ ENV-PEN – Investissement en faveur de la protection de l'environnement, y compris la décarbonation. 
- ☒ **ENV-AVR** – Investissement en faveur de l'acquisition de véhicules routiers à émission nulle neufs et de la transformation de véhicules routiers.
- ☐ ENV-MEE – Investissement en faveur des mesures promouvant l'efficacité énergétique en dehors des bâtiments.
- ☐ ENV-ESR – Investissement en faveur de la promotion de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, de l'hydrogène renouvelable et de la cogénération à haut rendement.
- ☐ ENV-RCF – Investissement en faveur des réseaux de chaleur ou de froid efficaces.
- ☐ ENV-UER – Investissement en faveur de l'utilisation efficace des ressources et du soutien à la transition vers une économie circulaire.
- ☐ ENV-IEN – Investissement en faveur des infrastructures énergétiques.
- ☐ ENV-EEN – Études et aux services de conseil sur des questions liées à la protection de l'environnement et à l'énergie.



Demande d'aide à l'investissement en faveur de la protection de l'environnement et du climat - ENV-AVR

Steps filling

Protection des données à caractère personnel	
Information	✓
Déclarant	✓
Entreprise	✓
Taille de l'entreprise Ministère de l'Economie - Luxembourg	✓
Choix de l'aide	✓
Projet	✓
Spécificités du projet	✓
Coût ENV-AVR	✓
Forme de l'aide souhaitée	✓
Aide de minimis reçue par l'entreprise	✓
Déclaration sur l'honneur	✓

Spécificités du projet

Pour voir la liste des appels à projet, vous pouvez consulter [le tableau des appels à projet](#).

Est-ce que la demande fait partie d'une mise en concurrence ? *

☒ Oui ☐ Non ✓

[Resume later](#)

[< Previous step](#)

[Continue >](#)

Procédure d'application



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Steps filling	
Protection des données à caractère personnel	
Information	✓
Déclarant	✓
Entreprise	✓
Taille de l'entreprise Ministère de l'Economie - Luxembourg	✓
Choix de l'aide	✓
Projet	✓
Spécificités du projet	✓
Coût ENV-AVR	✓
Forme de l'aide souhaitée	✓
Aide de minimis reçue par l'entreprise	✓
Déclaration sur l'honneur	✓

Coût ENV-AVR

Une pièces justificatives du cout total déclaré devra être jointe avant transmission de la démarche (Voir explications dans le [catalogue des pièces jointes](#)).

Coût total

Coût total pour le type d'aide (€) *

 ✓

Nombre de véhicules *

 ✓

Le taux d'intensité d'aide maximum affiché par défaut dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence est de 100%. Veuillez consulter le cahier des charges de la procédure pour respecter les taux d'intensité d'aide.

Intensité

Taux d'intensité d'aide maximum selon vos sélections (%)

Intensité d'aide demandée (%) *

 ✓

Montant de l'aide

Montant d'aide maximal calculé (€)

Montant de l'aide demandé (€) *

 ✓

Ratio « Aide demandée / Nombre de véhicules »



Steps filling

Protection des données à caractère personnel

Information ✓

Déclarant ✓

Entreprise ✓

Taille de l'entreprise Ministère de l'Economie - Luxembourg ✓

Choix de l'aide ✓

Projet ✓

Spécificités du projet ✓

Coût ENV-AVR ✓

Forme de l'aide souhaitée

Aide de minimis reçue par l'entreprise ✓

Déclaration sur l'honneur ✓

Forme de l'aide souhaitée

Forme de l'aide souhaitée *

Subvention ✓

Avez-vous soumis une demande d'aide ou avez-vous déjà reçu une aide publique (nationale ou européenne) pour les coûts que vous présentez dans le cadre de cette demande ? *

☐ Oui ✓

☒ Non

L'entreprise requérante est-elle accompagnée par Luxinnovation ? *

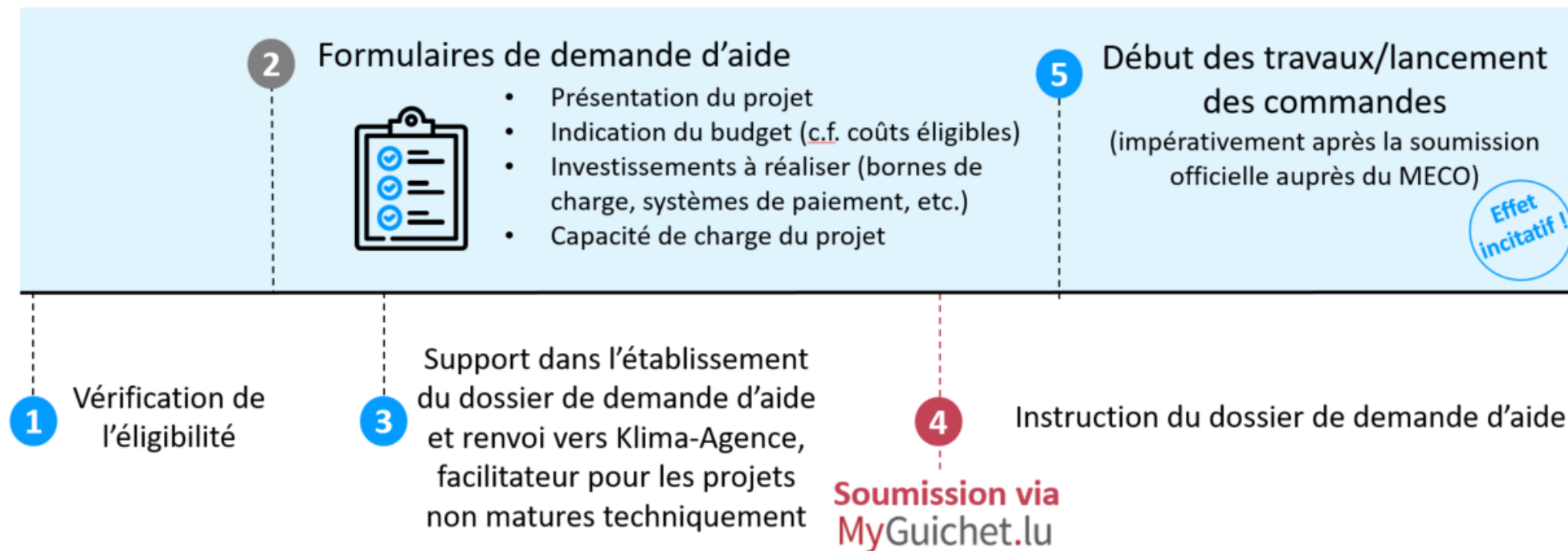
☒ Oui ✓

☐ Non

Nom personne de contact *



Étapes suggérées pour la demande d'une aide financière auprès du ministère de l'Économie:





Explications supplémentaires



Effet incitatif:

- L'aide **doit inciter** l'entreprise à réaliser le projet, ce qui n'est pas le cas si elle avait réalisé le projet même sans aide étatique.



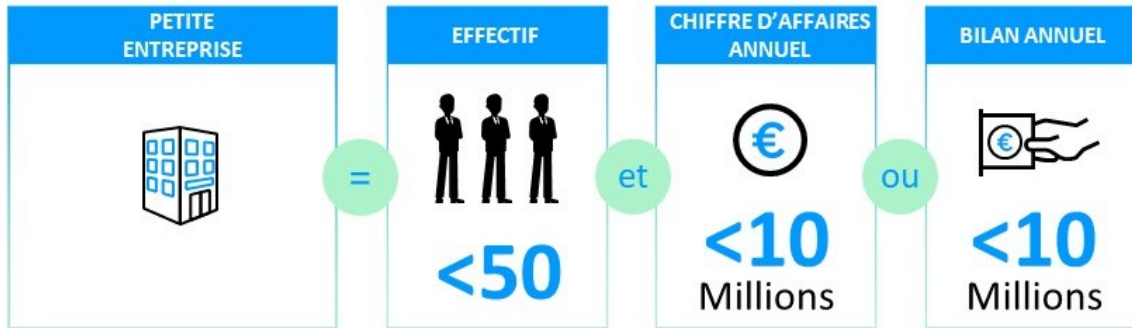
L'**effet incitatif** de l'aide est présumé lorsque l'entreprise a soumis une **demande avant le début des travaux**

- c.à.d. soit l'acquisition des véhicules, soit le premier engagement juridiquement contraignant de commande d'équipement ou tout autre engagement rendant l'investissement irréversible. La réalisation d'études de faisabilité ne sont pas considérés comme le début des travaux.



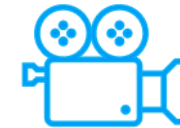
Taille d'entreprise :

➤ Seuils PME



- Ces seuils s'apprécient au périmètre de l'**entité économique unique**, c'est-à-dire l'entité légale et son groupe au sens large (liens actionnariaux mais aussi *de facto*)

➤ [Lien vers vidéo explicative](#)





Autres critères d'accès aux aides

☐ Effet incitatif

Toute demande d'aide doit impérativement être introduite avant le début des travaux / lancement des commandes (acte contraignant).

☐ Capacité de cofinancement

☐ Entreprise en difficulté

Toutes les entreprises (PME < 3 ans d'existence exclues), sont considérées en difficulté si plus de la moitié du capital (+ primes d'émissions) a été consommée en raison de pertes accumulées.

Exemple d'une entreprise en difficulté :

Fonds propres de €50k

Capital social de €200k

Les grandes entreprises sont considérées comme étant en difficulté si, au cours des deux dernières années :

- le ratio d'endettement sur fonds propres est supérieur à 7,5
- le ratio de couverture des intérêts par l'EBITDA est inférieur à 1,0

Les entreprises en restructuration (à la suite d'une aide au sauvetage ou à la restructuration), **soumises à des procédures collectives d'insolvabilité** ou à un **ordre de récupération en suspens d'une aide d'État** *ne sont pas éligibles*.



Appels à projets pour infrastructure de charge électrique



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Xavier Hansen

Direction générale Énergie

Service marché de l'Énergie

E-mail : xavier.hansen@eco.etat.lu



Appels à projets pour infrastructure de charge électrique



- Depuis 2022, régimes d'aides pour entreprises investissant dans une infrastructure de charge **accessible au public** ou **privée**:
 - Cofinancé par *NextGenerationEU* - Recovery and Resilience Facility (RFF)
 - 6 appels à projets, dont un dédié aux infrastructures pour véhicules lourds (HDV)
 - Aides pour PME (infrastructures privées) : 540 bornes (11 MW)

- En juillet 2025, le régime d'aide pour entreprises a été prolongé et ont été adapté à l'évolution du cadre européen pour les aides d'Etat et pour l'infrastructure à carburants alternatifs. D'autres points précis ont aussi été adaptés:
 - Bornes de charge mobiles éligibles sous conditions
 - Clarification des délais de mise en service
 - 18 mois après octroi de l'aide
 - Exclusion de l'entreprise bénéficiaire des appels à projets pour 24 mois sauf consentement du ministre sur demande justifiée par des circonstances indépendantes de la volonté de l'entreprise
 - Intégration d'aides pour station de ravitaillement en hydrogène



Infrastructures AC

- 38 projets:
 - 869 bornes de charge
 - 1167 points de charge
 - 25.1 MW de puissance
- dont 14 projets réalisés
 - 435 bornes de charge
 - 505 points de charge
 - 10.2 MW de puissance
- dont 24 projets en cours
 - 434 bornes de charge
 - 662 points de charge
 - 14.9 MW de puissance

Infrastructures MIXTES

- 31 projets:
 - 663 bornes de charge
 - 904 points de charge
 - 24.7 MW de puissance
- dont 11 projets réalisés
 - 397 bornes de charge
 - 461 points de charge
 - 9.6 MW de puissance
- dont 20 projets en cours
 - 266 bornes de charge
 - 443 points de charge
 - 15.1 MW de puissance

Infrastructures DC

- 52 projets:
 - 219 bornes de charge
 - 384 points de charge
 - 55.8 MW de puissance
- dont 14 projets réalisés
 - 49 bornes de charge
 - 103 points de charge
 - 14 MW de puissance
- dont 38 projets en cours
 - 170 bornes de charge
 - 281 points de charge
 - 41.8 MW de puissance





- Un premier appel à projets pour infrastructure de charge dédiée aux poids lourds a eu lieu du 15/09 au 15/11/2023:

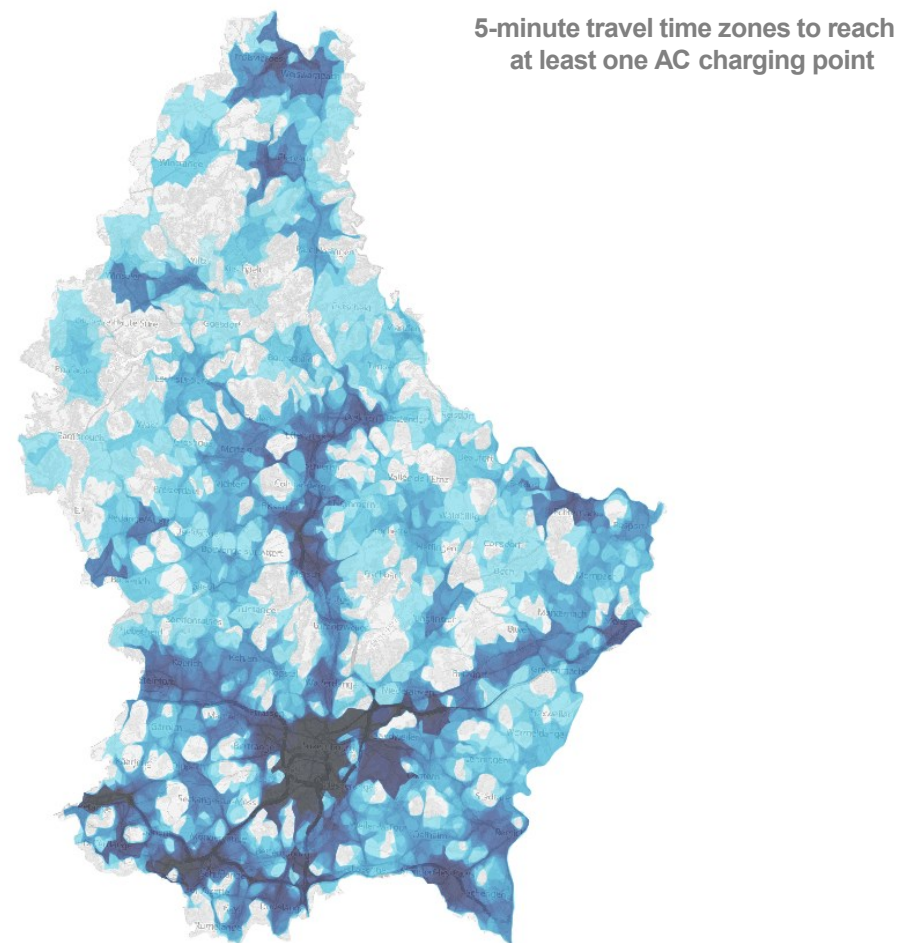
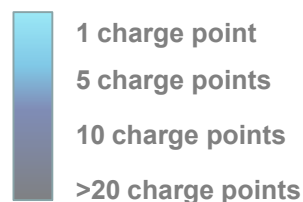
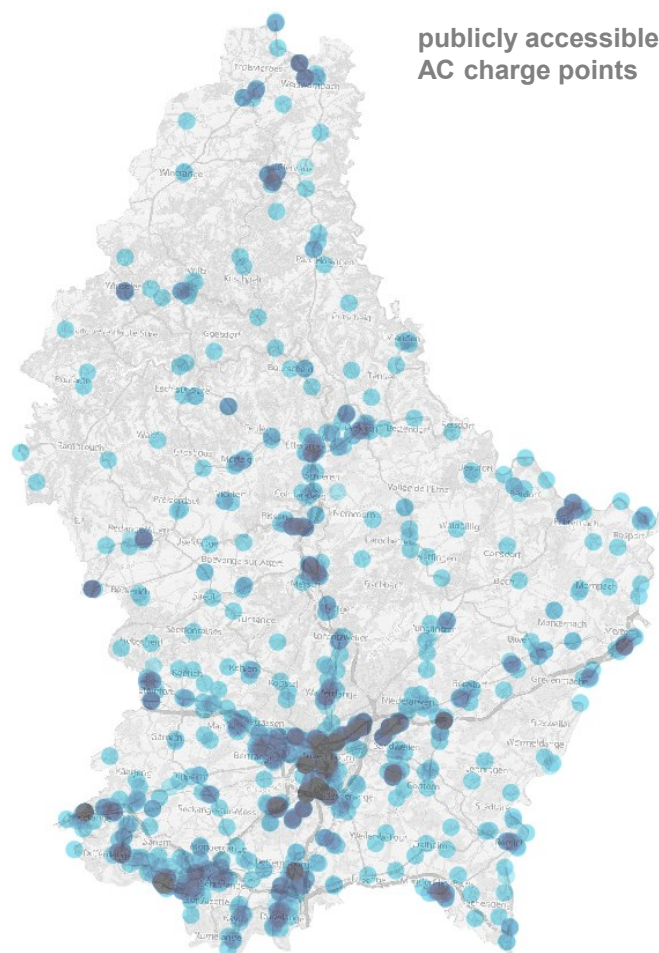
Synthese de l'appel	
Projets retenus	4
Montant de l'aide accordée	1 281 704,73 EUR
Entreprises bénéficiant de l'aide	4
Total de bornes subventionnées	11
Total de points de charge subventionnés	18
Capacité de charge totale	2 840 kW
Taux d'intensité moyen	63,03%

Points de charge AC accessibles au public



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- En juillet 2025, plus de 2,755 points de charge AC (≤ 22 kW) accessibles au public avec une puissance cumulée d'environ 59 MW
- 98% des résidents disposent d'au moins un point de charge AC à moins de 5 minutes en voiture
- 81% des résidents disposent d'au moins 10 points de charge AC à moins de 5 minutes en voiture



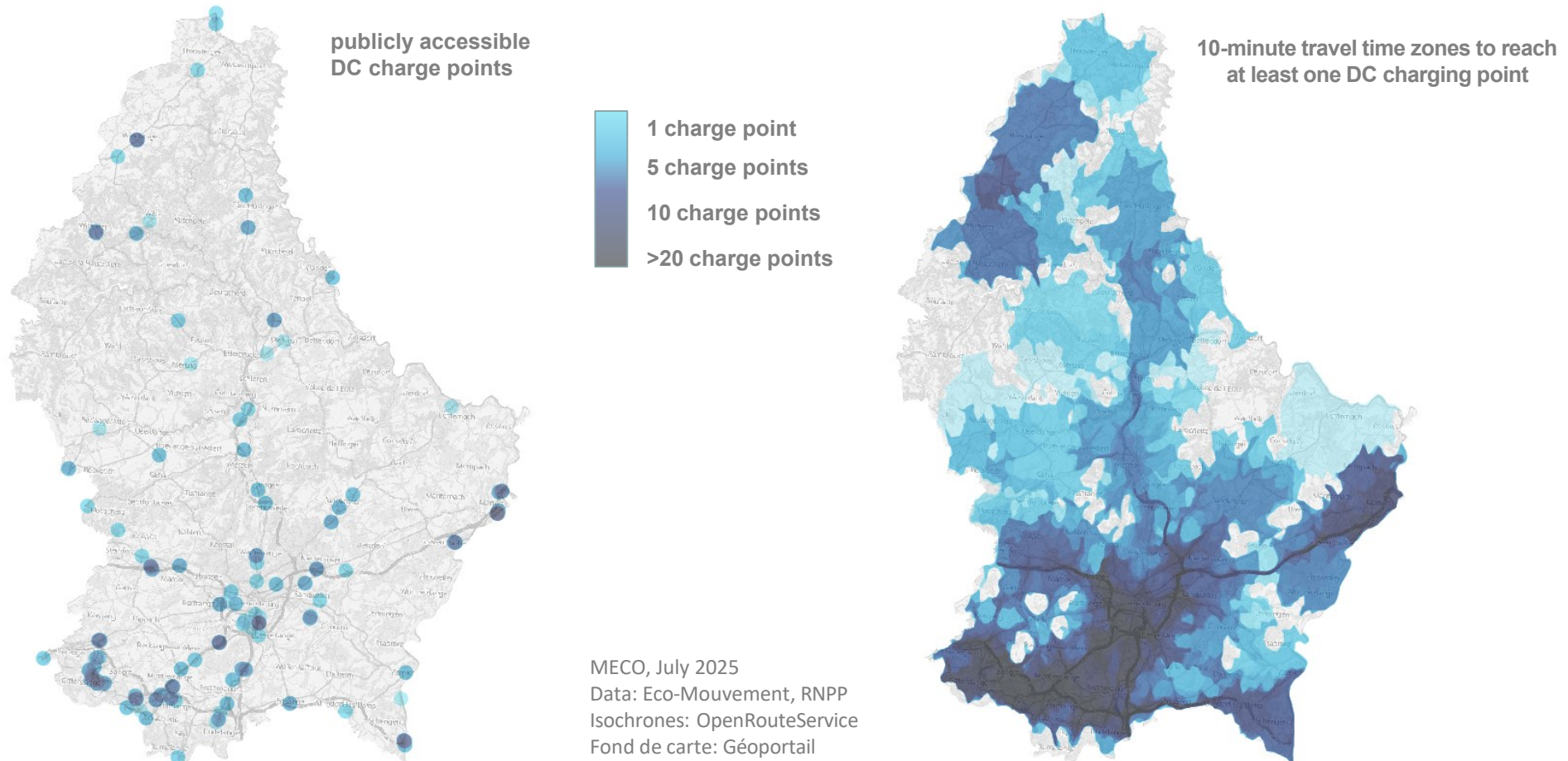
MECO, July 2025
Data: Eco-Mouvement, RNPP
Isochrones: OpenRouteService
Fond de carte: Géoportail

Points de charge DC accessibles au public



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- En juillet 2025, plus de 520 points de charge rapides accessibles au public avec une puissance cumulée d'environ 128 MW
- 98% des résidents disposent d'au moins un point de charge DC à moins de 10 minutes en voiture
- 81% des résidents disposent d'au moins 10 points de charge DC à moins de 10 minutes en voiture





Axe 1

Aide en faveur d'infrastructures de charge attribuée à la suite d'une mise en concurrence

Objectif : Faciliter et accélérer le déploiement d'un plus grand réseau de bornes de charge dans les entreprises et dans l'espace public et augmenter la puissance de charge au Luxembourg

Limitée aux projets qui ont une **certaine envergure** (min 175 kW)

Aide financière sur base **d'appels à projets**

Axe 2

Aide en faveur d'infrastructures de charge réservées aux petites et moyennes entreprises

Objectif : inciter les PME à effectuer la transition vers l'électromobilité dans le cadre de leur activité économique

Réservée au PME proposant un projet à budget limité

Aide financière sur **simple demande écrite**

Appel n°8: Infrastructures de charge pour HDV



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- Ouvert du **15 janvier 2026** au **31 mars 2026**
- Seulement bornes pour véhicules des **catégories N2-3** ou **M2-3**
- Conditions et formulaires sur [Guichet.lu](https://guichet.lu)

Infrastructure de charge	Acces.au public (24h/24, 7j/7)	Semi-acces. au public (>=10h/24, 5j/7)	Privée
Budget disponible	5 millions €		
Capacité de charge minimale	175 kW		
Taux d'aide maximal	70%	60%	50%
Pondération de l'offer pour la sélection sur base du montant d'aide moins élevé par kW	100%	80%	60%
Exemples	Stations de service, ...	Sites pour camions seulement ouverts à certaines heures	Dépôt, ...

Appel n°8: Infrastructures de charge pour HDV



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- Ouvert du **15 janvier 2026** au **31 mars 2026**
- Seulement bornes dédiées à la recharge de véhicules des **catégories**
 - **Transport de choses: N2-3** (p.ex. camions)
 - **Transport de passagers: M2-3** (p.ex. autocars)
- Infrastructures AC ou DC éligibles
- Infrastructures **accessibles au public** et/ou **privées**
- Pièces supplémentaires à fournir pour l'appel pour bornes HDV
 - **Pour l'infrastructure de charge accessible au public:**
 - plan avec le dimensionnement de l'emplacement de stationnement et l'accessibilité des véhicules
 - **Pour l'infrastructure de charge privée:**
 - une déclaration indiquant le nombre de véhicules utilitaires lourds électriques actuel et planifié (p.ex. devis) de l'entreprise requérante
 - Déclaration d'intention d'un tiers utilisateur (le cas échéant)

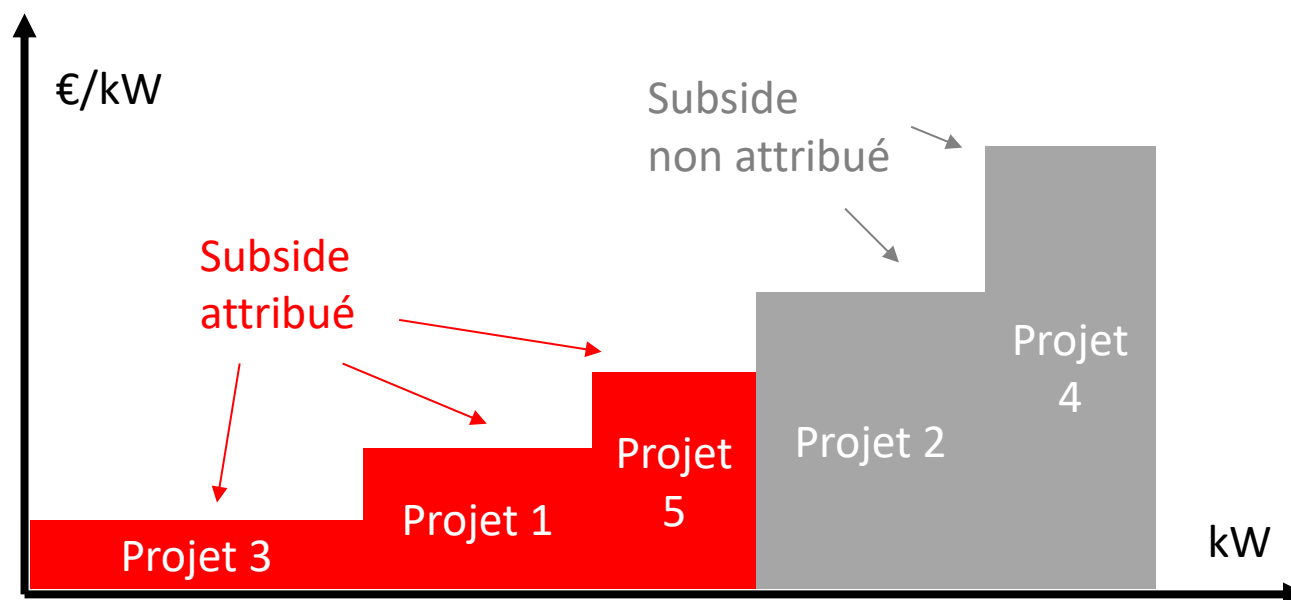
Illustration de la sélection de projets



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

exemple présenté
uniquement à titre
d'illustration !

Projet #	Capacité [kW]	Accessibilité [h/24, j/7]	Subside demandé: valeur absolue [€]	Subside demandé: intensité [€/kW]	Subside demandé: intensité pondérée [€/kW]
1	1500	Privé	90 000	60	= 90 000 / (1500*0.6) = 100
2	1500	24/24, 7/7	300 000	200	= 300 000 / (1500*1.0) = 200
3	2000	24/24, 7/7	100 000	50	= 100 000 / (2000*1.0) = 50
4	1000	Privé	180 000	180	= 180 000 / (1000*0.6) = 300
5	1000	10/24, 5/7	120 000	120	= 120 000 / (1000*0.8) = 150



Budget de l'appel d'offre: 400 000 €

NB: Le budget maximal de l'appel à projets est publié auparavant et ne peut dans aucun cas dépasser 7M€

Subsides attribués (Projets 3, 1, 5):

- 100 000
- + 90 000
- + 120 000
- = **310 000 €**

NB: au max. 90% des projets soumis sont retenus

Séance d'information

07

Session Questions et Réponses

**10:15 – Gilles Caspar, Randy Quintus
et Xavier Hansen**

08

Témoignage

09

Clôture et Networking

Sessions Questions et Réponses

07

Session Questions et Réponses

10:15 - Questions et Réponses



Témoignage

08

Remondis Luxembourg

Dirk-Friedrich Knäpper

Gérant - Remondis Luxembourg



Conférence: « véhicules à zéro émission et infrastructures de charge »

Chambre de commerce Luxembourg, 10 Mars 2026

Dirk-Friedrich Knäpper

REMONDIS®
IM AUFTRAG DER ZUKUNFT

REMONDIS – Une part du Groupe Rethmann

Composition du Groupe :

 WORKING FOR THE FUTURE Environmental & Technical Services	 Bio-Industries	 Logistics	 Transport services
---	--	--	---

Notre site au Grand-Duché de Luxembourg à Foetz sur 2.2 ha, inauguré en Septembre 2021



Foto August 2023



Présentation de l'entreprise

« Remondis Luxembourg Sarl est un des moteurs dans l'économie circulaire au Luxembourg. »

Activités: **La collecte, le transport, le stockage, le recyclage et le traitement de déchets**
 dangereux et non dangereux (plus de 650 codes de déchets différents)
 & la destruction (mobile) de documents confidentiels

Moyens: Plus de ...

- > 90 Collaborateurs (50% Français, 25% Luxembourgeois et 25% Allemands)
- > 40 Camions
- > 1000 Containeurs

La flotte: plus de 40 camions



L'Équipement - les plus grands consommateurs d'Energie

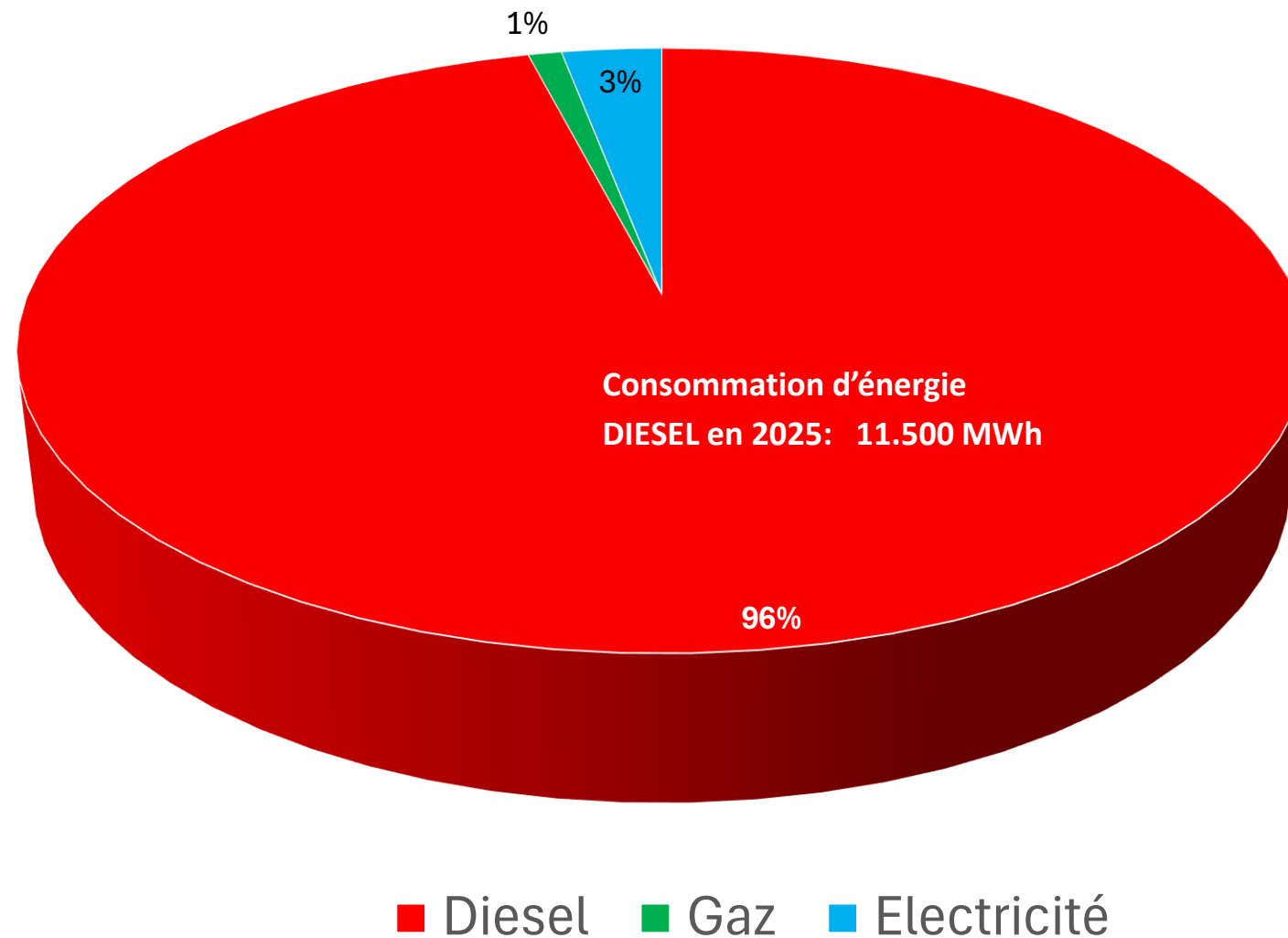
- Broyeur (électrique): 150 KW
- Pelle électrique avec câble: 90 KW

Presse à balles (électrique): 45 KW



Les enjeux énergétiques

Consommation d'Energie REMONDIS Luxembourg Sarl



La Collecte ZERO Emission de déchets.

Installation photovoltaïque sur les toitures des halles: 504 KWp - depuis 2023



La Collecte ZERO Emission de déchets.

2 bornes de charge pour Poids Lourds de 400 KW (Hypercharger) – depuis 11/2025



Bornes de charge (44 KW) pour les voitures de fonction - depuis 2023



La Collecte ZERO Emission de déchets.

1er Camion électrique au Luxembourg pour la collecte de-porte-à-porte de déchets (depuis 01/01/2025)



Pas de CO₂: moins de 34 to/a par rapport a un camion diesel (pour la même activité)

Beaucoup moins de bruit par rapport au moteur diesel – très apprécié par nos clients

Pas d'émission de gaz toxique

Beaucoup moins de maintenance: pas de chgt d'huile & filtre, etc. Moins d'usage des freins, grande fiabilité du moteur électrique

Du personnel motivé et
une population satisfaite !!!

VIDEO !

REMONDIS®
IM AUFTRAG DER ZUKUNFT

Electrification des véhicules chez Remondis Luxembourg

« Les véhicules électriques sont les plus efficaces en circulation urbaine grâce à la récupération d'énergie et aux vitesses plus faibles, tandis qu'ils consomment nettement plus sur autoroute.
- Idéal pour la conduite en stop-and-go, car l'énergie est récupérée pendant le freinage. »

Electrification successive de notre flotte de camions en particulier pour la collecte des déchets

- 1/ Camions Poubelles
- 2/ Camions Hayon
- 3/ Camions Multi-Chaine
- 4/ Camions a Crochet (type »Ampiroll »)
- 5/ Autres Camions (à remplacer)

Nos Certifications de système de management

ISO 9001

ISO 14001

ISO 50001

ISO 14024

envi zert

CERTIFICAT

ENVIZERT GmbH, vérificateur et expert officiellement désigné et assermenté, Borkener Straße 68, DE-48653 Coesfeld

certifie que l'organisation

REMONDIS®

IM AUFTRAG DER ZUKUNFT

REMONDIS Luxembourg S.à r.l.
19, rue du Commerce, L-3895 Foetz

pour le site
19, rue du Commerce, L-3895 Foetz

a mis en place et maintient un système de management de la qualité conformément aux exigences de la norme
DIN EN ISO 9001:2015

Champ d'application :
Collecte, transport, stockage, recyclage, traitement de déchets dangereux et non dangereux et destruction de documents

Validité: 14.12.2023 – 13.12.2026
Certificat No. ZM-16054-23-088

Coesfeld, 14.12.2023

Dr. Markus Brylak
Directeur adjoint du Bureau de Certification
ENVIZERT Umweltgutachter und öffentlich bestellte und vereidigte Sachverständige GmbH

Deutsche Akkreditierungsstelle
D-ZM-16054-01-00

envi zert

ZERTIFIKAT

Die Umweltgutachterorganisation
ENVIZERT Umweltgutachter und öffentlich bestellte und vereidigte Sachverständige GmbH, Borkener Straße 68, DE-48653 Coesfeld

bescheinigt, dass das Unternehmen

REMONDIS®

IM AUFTRAG DER ZUKUNFT

REMONDIS Luxembourg S.à r.l.
19, rue du Commerce, L-3895 Foetz

für den Standort
19, rue du Commerce, L-3895 Foetz

ein Umweltmanagementsystem nach den Anforderungen der
DIN EN ISO 14001:2015
eingeführt hat und anwendet.

Geltungsbereich
Sammlung, Beförderung, Lagerung, Behandlung und Verwertung von nicht gefährlichen und gefährlichen Abfällen und Aktenvernichtung

Gültigkeitszeitraum: 14.12.2023 - 13.12.2026
Zertifikat Nr. ZM-266-23-017

Coesfeld, 14.12.2023

Jani Krotoszyński
Umweltgutachter
ENVIZERT Umweltgutachter und öffentlich bestellte und vereidigte Sachverständige GmbH
DE-V-0266

envi zert

CERTIFICATE

The certification organisation
ENVIZERT Umweltgutachter und öffentlich bestellte und vereidigte Sachverständige GmbH, Borkener Straße 68, DE-48653 Coesfeld

certifies that the organisation

REMONDIS®

WORKING FOR THE FUTURE

REMONDIS Luxembourg S.à r.l.
19, rue du Commerce, L-3895 Foetz

For the site
19, rue du Commerce, L-3895 Foetz

has established and applies an energy management system according to the requirements of
DIN EN ISO 50001:2018

Scope
collection, transport, storage, treatment, recycling of hazardous and non-hazardous waste and document destruction

The energy management system includes all quantities of energy consumed by the above company/companies.

Validity period: 14.12.2023 – 13.12.2026
Certificate No. ZM-16054-23-087

Coesfeld, 14.12.2023

Dr. Markus Brylak
Deputy head of Certification Office
ENVIZERT Umweltgutachter und öffentlich bestellte und vereidigte Sachverständige GmbH

Deutsche Akkreditierungsstelle
D-ZM-16054-01-00

RESSOURCEN · INNOVATION · NOHALTEGKEET · CIRCULAR ECONOMY

LABEL PRIMÉIERT

CERTIFICAT

Remondis Luxembourg s.à r.l.
19, rue du Commerce
L-3895 Foetz

ass ausgezeechent mam Qualitätslabel
SuperDrecksKëscht®
fir en nohaltegen Émgang mat Ressourcen
gëllt bis Juni 2026

SDK LABEL Priméiert SuperDrecksKëscht®
FIR EN NOHALTEGEN ÉMGANG MAT RESSOURCEN

Dësen Certificat ass nëmme valabel mat engem gültegen Auditrapport.

Lëtzebuerg, Abrëll 2025

Auditor / Auditorin

Koordinatioun ISO 14024

SuperDrecksKëscht® - Aktioun vum Ministère fir Ëmwelt, Klima a Biodiversitéit mat der Chaire des Métiers an der Chambre de Commerce

LE COORDONNEMENT DES QUANTITÉS DE COORDONNEMENT Ministère du Développement, du Climat et de la Biodiversité

CHAMBRE DES MÉTIERS LUXEMBOURG

CHAMBRE OF COMMERCE LUXEMBOURG

SuperDrecksKëscht® - Zone Industrielle Piret - L-7737 Colmar-Berg - +352 488 216 1 - www.sdk.lu

Geliefte Klimaschutz



MERCI
pour votre attention !

REMONDIS Luxembourg S.à r.l.
Dirk-friedrich.knaepper@REMONDIS.lu



REMONDIS®
IM AUFTRAG DER ZUKUNFT

Clôture

09

Session Questions et Réponses

10:55 - Clôture

Réseautage & Connexions futures

11:00 - Networking Session

Poursuivez le dialogue et créez des partenariats stratégiques pour transformer l'avenir de la logistique.

Rencontrez des experts, des intervenants et des innovateurs pour identifier de nouvelles pistes de collaboration et partager les idées clés de la journée.

 **Merci de votre présence à l'événement.**
Ensemble, nous façonnons l'industrie du fret de demain.



Rejoignez le programme Lean & Green

Lean & Green

The leading carbon reduction program for logistics.

Transport emissions account for roughly one quarter of the EU's total greenhouse gas emissions, requiring a 90% reduction to meet the EU's ambitious 2030 and 2050 targets.



The 5 Star Framework Award

The Lean & Green initiative encourages companies to implement self-defined optimization measures to reduce CO2 emissions linked to transport and logistics activities through a progressive star system.

1st Star

20% Reduction (Max 5 Years)
Scope of activities: 50%

2nd Star

Additional 10% reduction (Max 3 years)
Scope of activities: 65%

3rd Star

Additional 5% reduction (Max 2 years)
Scope of activities: 75%

4th Star

Additional 20% reduction (Max 2 years)
Scope of activities: 85%

5th Star

Additional 10% reduction (Max 3 years)
Scope of activities: 65%



En coopération avec



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

With the kind support of enoprimes d'Enovos

enoprimes



Next Events



Webinar: From Hazards to Flow in Seconds: Transforming Industrial Safety & Productivity with Physical AI + Computer Vision



Webinar

Get
Tickets >



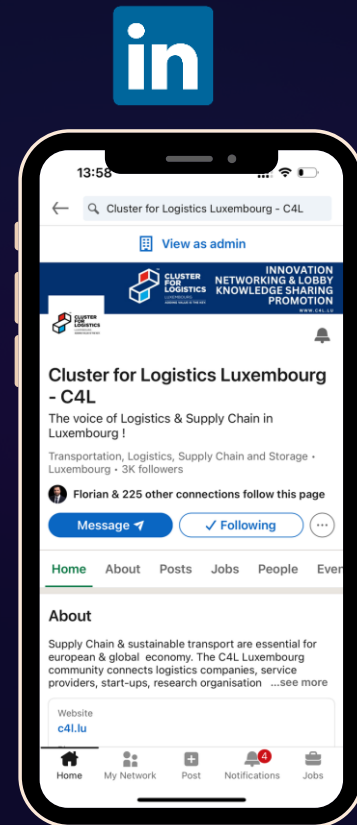
Schoulfoire 2026 Speed Dating D.T.Logistics

📍 Luxembourg, Luxembourg

Get Tickets >

Follow Us

Follow us on LinkedIn



Sign up for our Newsletter



Next Trainings with :



Transport routier : Dispositions actuelles en matière de réglementation sociale (CE 561/2006)

10.11.2025

Fundamentals of Procurement

12.12.2025

Fleet Management in the Transport Sector (Trucks, Delivery Vans,...)

02.02.2026



C4L Team



Daniel Kohl

Director

daniel.kohl@c4l.lu

+352 42 39 39 837



Ronny Wolff

Project &

Communication Advisor

ronny.wolff@c4l.lu

+352 42 39 39 848

We Thank Our Partners & Premium Members



The Cluster for Logistics Luxembourg acknowledges the vital support of our partners and premium members, whose commitment enables us to advance Luxembourg's logistics sector.



Through our collective efforts, we continue to strengthen Luxembourg's position as a leading European logistics hub and drive innovation in the sector.